

Communiqué pour les médias

Initiative cantonale « vélo »

Alors que la mobilité cyclable quotidienne croît de manière impressionnante, le développement des infrastructures (pistes et bandes cyclables) demeure toujours très lent en Valais. Pro Vélo Valais va ainsi lancer une initiative cantonale pour demander l'élaboration d'une loi dédiée au vélo.

La part modale du vélo dans le trafic quotidien augmente continuellement depuis quelques années. « De nombreux pendulaires choisissent le vélo comme moyen de transport pour se rendre à leur lieu de travail, pour faire les courses ou encore pour exercer leurs activités de loisirs », se réjouit Cédric Montangero, président de Pro Vélo Valais.

L'association veut toutefois rappeler que le nombre d'infrastructures dédiées à la mobilité cyclable ne suit pas une telle croissance. De meilleures infrastructures sont pourtant nécessaires pour garantir la sécurité des cyclistes dans le trafic quotidien, pour une cohabitation efficace avec la mobilité piétonne dans les villes et villages, ainsi que pour garantir un trafic multimodal équitable qui ne mette pas la petite reine au second plan. Malgré une volonté politique grandissante, les bases légales actuelles ne sont pas suffisantes pour permettre le développement rapide d'un réseau cyclable efficace et continu.

Afin de remédier à cette lacune, l'association Pro Vélo Valais va lancer prochainement une initiative cantonale, demandant l'élaboration d'une loi dédiée au vélo, comme cela a été fait dans les Cantons de Neuchâtel et de Genève et est en cours dans le Canton de Fribourg. Cette loi aura pour buts :

- la promotion et le développement de la mobilité cyclable quotidienne,
- la concrétisation d'une stratégie sur l'ensemble du canton visant notamment à augmenter significativement la part modale des déplacements cyclables,
- la création d'un réseau cantonal de voies cyclables.

Cette démarche s'inscrit dans une vision constructive avec le Canton du Valais et les communes valaisannes, dans l'intérêt des cyclistes, des automobilistes et des piétons.

Sion, le 5 mars 2021

Contacts :

Cédric Montangero, président de Pro Vélo Valais, 079 949 09 09

Philippe Jansen, secrétaire de Pro Vélo Valais, 079 952 02 19